

Rester catholique, une forme d'héroïsme...

Article rédigé par *Liberté politique*, le 11 mars 2022

De scandales en scandales, de prises de position douteuses en prises de position douteuses, de compromissions politiques en compromissions politiques, **l'Église catholique semble s'enfoncer dans une spirale problématique que rien ne semble devoir arrêter**. Le bon peuple catholique assiste, éberlué, à cette chute préoccupante.

Inutile de s'attarder sur le nouveau scandale qui touche, cette fois, un évêque argentin, très proche du pape François, **accusé d'agression sexuelle**, mais évoquons plutôt **le cas extravagant de l'église Saint-Pierre Saint-Paul de Paris**, au centre d'un scandale que nul esprit sensé n'aurait imaginé possible.

Que deux jeunes homosexuels déjantés utilisent le cœur de l'église pour étaler, vidéo à l'appui, **leur perversion sexuelle dans une danse satanique**, nous sommes là dans tout ce qu'il y a de plus banal en 2022 : une profanation démoniaque, logiquement suivie de la gloire médiatique, **puisque une trentaine de millions de personnes ont visionné la fameuse vidéo**, et que l'un des deux jeunes pervers a pu bénéficier de la célèbre émission de Cyril Hanouna, sorte de Légion d'honneur pour ceux qui ont l'honneur de s'y rendre. Donc, rien que de très normal : cette triste affaire s'insère parfaitement **dans la décadence française de ce début de siècle**. Et que le curé de l'église, le père Vivares, porte plainte contre ces deux jeunes crétins, nous sommes là dans une action absolument logique, évidente, que nul ne peut contester ou glorifier : le faire était la moindre des choses.

En revanche, que **le curé de cette église porte plainte contre un groupe de fervents catholiques** qui avaient décidé, en réparation de cette profanation, de réciter le chapelet sur l'espace public, le père Vivares ayant consciencieusement cadenassé son église pour que le chapelet n'ait pas lieu en son intérieur, voilà qui en dit long sur **l'état de déliquescence d'une partie du clergé de l'Église catholique**, en France tout du moins. Car que faut-il comprendre de cette plainte inouïe, déposée par un prêtre catholique ? Tout simplement qu'il y a chapelet et chapelet. Tout simplement qu'il y a de bonnes récitation de chapelet, et de mauvaises récitation de chapelet. Tout simplement qu'un chapelet n'est « valable » que s'il est récité par des personnes agréées par le clergé. Or, au moyen d'une étude aussi extraordinaire qu'approfondie, menée en un temps record, et sans aucun doute éclairé par l'Esprit Saint, le père Vivares a décrété tout de go que **ce chapelet était récité par des personnes non agréés, en l'occurrence des « tradis » : tout sauf ça !** Plutôt un chapelet récité par le diable en personne, entouré de ses sombres serviteurs zélés, plutôt que par des présumés « tradis », qui méritent tous les feux de l'enfer. **D'où la plainte déposée contre ce groupe de prières**. Comment qualifier honnêtement une telle position d'un prêtre qui se dit catholique sur des catholiques que ce prêtre ne supporte pas ?

Question subsidiaire, sous forme de clin d'œil : les héros et les saints du XXI^e siècle ne seront-ils pas les hommes et les femmes qui seront restés dans l'Église catholique, envers et contre tant de ses pasteurs ?

François Billot de Lochner